

Bécasseau de Temminck, *Calidris temminckii* (Leisler, 1812)

Classification (Ordre, Famille) : Charadriiformes, Scolopacidés

Description de l'espèce

Bécasseau de petite taille et au corps relativement allongé, à la silhouette rappelant un petit Chevalier guignette *Tringa hypoleucos*. En plumage nuptial, les parties supérieures sont brun clair, avec quelques plumes à centre noir typique de l'espèce. Le plastron bien net de couleur brun clair contraste avec le reste des parties inférieures blanches. En plumage d'hiver, l'ensemble des parties supérieures, la tête et le plastron sont gris uniforme.

Les pattes sont jaunâtres, plutôt courtes. Le bec est noir légèrement arqué. Le cercle oculaire clair est souvent bien marqué.

En plumage juvénile, la coloration est globalement comme celle de l'adulte en plumage nuptial, mais avec les plumes des parties supérieures non usées brunes présentant une barre sub-terminale noire et une large bordure chamois [8 ; bg1 ; bg48].

En vol, sa petite taille est frappante et les battements d'ailes sont rapides, avec une tendance à monter rapidement en hauteur. Le dessus est gris-beige. Les ré m i g e s sont marron foncé à noir, de même que les grandes couvertures. Ces dernières présentent une pointe blanche et forment une fine bande alaire. Les deux paires de rectrices externes sont blanches, de même que les côtés du croupion.

Habituellement, les adultes font d'abord une mue partielle de juillet à septembre, suspendue, pour être complétée de février à avril. Les juvéniles muent également partiellement jusqu'en août, pour ensuite muer leurs rémiges primaires de décembre à mai [4; 9].

Le cri habituel est un trille bref (JCR, CD2/pl.42).

Longueur totale du corps : 13 cm. Poids : 15 à 36 g.

Difficultés d'identification

Le Bécasseau minute *Calidris minuta* est l'espèce abondante qui lui ressemble le plus. De taille similaire, ce dernier a les pattes noires et le bec droit et plus épais. Il n'a pas de cercle oculaire visible et son plumage est dans l'ensemble moins uni. Son cri sec non roulé est distinctif.

Les seuls autres petits bécasseaux à pattes jaunâtres sont les B. minuscule *C. minutilla* et B. à longs doigts *C. subminuta*, tous les deux occasionnels.

La distinction avec les autres bécasseaux courants en France est aisée, ils sont de taille sensiblement supérieure.

Répartition géographique

Le Bécasseau de Temminck niche dans l'Arctique, du sud de la Norvège à l'extrême est de la Sibérie [bg19]. Plus à l'ouest, une toute petite population est localisée dans le nord de l'Ecosse [bg2 ; 6]. Les oiseaux nichant en Europe hivernent en Afrique du Nord et en Afrique de l'Ouest, principalement au Niger, en Lybie et au Nigeria. Les oiseaux de l'ouest de la Sibérie, hivernent plutôt au Moyen-Orient et en Afrique de l'Est [10] et les oiseaux de Sibérie centrale et orientale hivernent quant à eux en Inde et en Asie du Sud-Est [8].

En France, le Bécasseau de Temminck est un migrateur régulier mais peu abondant. On l'observe aux deux passages à travers la majeure partie du pays, mais plus particulièrement dans l'Est et en Camargue. Il est occasionnel en Corse [bg19]. La majorité des observations sont effectuées de mi-avril à fin mai lors du passage pré-nuptial et de mi-juillet à début octobre pour le passage post-nuptial [12; 13; 14]. Localement de faibles effectifs d'oiseaux hivernent en France (5 à 15 individus), en marge de leur aire d'hivernage classique, notamment sur la Réserve Naturelle de Moëze-Oléron [1].

Biologie

Ecologie

Les nicheurs utilisent en règle générale des secteurs assez secs, à végétation maigre ou rase. Ils recherchent la proximité d'eaux dormantes ou courantes, avec ou sans la présence de buisson, d'arbres épars, de piquets et d'habitations. Ils utilisent une grande diversité de milieux sub-arctiques (berges et îles herbeuses de rivières, zones sèches au milieu d'un marais, landes à lichens...) à boréaux les plus extrêmes (hauts plateaux et cols d'altitude jusqu'à 1800 m).

Durant la migration, le Bécasseau de Temminck s'arrête le plus souvent sur le bord des plages de vase plus ou moins colonisées par la végétation herbacée encore clairsemée, en milieu doux à saumâtre. La taille des sites fréquentés varie des grands bassins de plusieurs hectares à de petites mares de quelques mètres carrés [3].

Comportements

Sur les sites de nidification, la parade des mâles est très démonstrative. Les oiseaux survolent leurs territoires lentement et à faible hauteur en chantant sans relâche. Ils tiennent alors leurs ailes relevées en angle aigu en les

faisant vibrer et étalent la queue en exhibant le blanc éclatant des côtés. Cette parade leur donne une silhouette caractéristique. Par moment, les oiseaux volent sans progresser, en montant et descendant, ou bien se postent au sommet d'un bloc de pierre ou d'un arbuste. Ils dominent ainsi leur territoire, tout en gardant les ailes en V, trépanant d'excitation.

Souvent, le Bécasseau de Temminck forme de petites colonies lâches où les territoires sont en contacts. Il n'est donc pas rare d'assister à des poursuites bruyantes entre mâles. Les femelles, discrètes, soit se tiennent à l'écart au bord de l'eau, où elles attendent d'être courtisées, soit vagabondent.

En dehors de la période de reproduction, le Bécasseau de Temminck demeure très discret, s'alimentant calmement avec sa façon très caractéristique de tenir les tarsi fléchis et s'aplatissant au sol quand un danger approche, à la manière d'une Bécassine. Lorsque l'oiseau est dérangé, il surprend au décollage par sa vitesse ascensionnelle et ses brusques écarts. Durant cette période, l'espèce est souvent solitaire ou forme de petits groupes dépassant rarement la vingtaine d'individus [3; 14].

Reproduction et dynamique de population

La reproduction a lieu de mi-mai à juillet. Lors de la parade nuptiale, le mâle simule la construction du nid en plusieurs points de son territoire. La femelle choisit un emplacement qu'elle aménage et garnit de matériaux secs et fins, de brins d'herbes et de feuilles. Ce nid est souvent découvert, à peine dissimulé parmi la végétation basse, ou même installé sans protection sur la mousse ou les lichens.

La ponte de quatre œufs (rarement trois ou deux) a lieu généralement de fin mai à début juin. Une ponte de remplacement est fréquente (souvent après inondation) jusqu'au début de juillet. Les œufs sont finement tachetés de brun noir sur un fond gris jaunâtre ou gris vert.

L'incubation est de 19 à 22 jours. Le succès à l'éclosion est variable selon les zones de nidification. En Finlande, GLUTZ VON BLOTZHEIM *et al.* [5] donnent seulement 44% de réussite à l'éclosion sur 606 œufs suivis, alors que KOKHANOV [in 2] donne 82 à 91% de réussite sur plus de 400 œufs.

Les poussins minuscules ont besoin de la chaleur de l'adulte pendant huit jours. L'envol peut s'effectuer dès l'âge de 15 à 16 jours, à ce moment là les parents les quittent [3].

Les densités de couples sont très variables selon les régions et vont de 1.3 à 16 couples nicheur/km², et même jusqu'à 250-420 mâles territoriaux/km², très localement dans les marais côtiers Finlandais [11 ; bg30].

L'âge de la première reproduction est de un an. La longévité maximale observée grâce aux données de baguage est d'environ 10 ans [bg60].

Régime alimentaire

Le régime alimentaire du Bécasseau de Temminck est composé principalement d'invertébrés. Dans les milieux intérieurs, notamment en milieu sec sur les sites de nidification, il se compose essentiellement de petits insectes et de leurs larves (Coléoptères, Diptères, Chironomes). Dans les milieux littoraux et sur les vasières, il se compose principalement de vers (Annélides), de crustacés et de petits mollusques [bg7].

Habitats de l'annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

1130 - Estuaires (Cor. 13.2 et 11.2)

1140 - Replats boueux ou sableux exondés à marée basse (Cor. 14)

1150*- Lagunes côtières (Cor. 21)

1310 - Végétation pionnière à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses (Cor. 15.1)

1410 - Prés-salés méditerranéens (*Juncetalia maritimi*) (Cor. 15.5)

3170*- Mares temporaires méditerranéennes (Cor. 22.34)

3270 - Rivières avec berges vaseuses avec végétation du *Chenopodium rubri* et du *Bidention* (Cor. 24.52)

6440 - Prairies alluviales inondables du *Cnidion dubii* (Cor. 37.23)

Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée (article 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17/04/81) inscrite aux Annexes II de la Convention de Berne et de la Convention de Bonn, et listée en catégorie B1 de l'AEWA (population de Fennoscandie, Afrique du Nord & de l'Ouest).

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

La majorité des effectifs fréquentent les espaces suivants, désignés en ZPS : Camargue dont RN Camargue, Marais Breton Vendéen, Marais Poitevin dont RN St Denis du Payré, Marais de Brouage dont RN Moëze-Oléron, Marais Guérandais, RN Grand Lieu, RN Baie de Somme, RN Platier d'Oye, RNCFS Lac du Der et étangs champenois, La Dombes, RNCFS Cours du Rhin, Etang du Narbonnais, Etang de Canet.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

L'estimation des populations du Bécasseau de Temminck est très difficile du fait notamment de ses sites de nidification très épars à l'intérieur des terres et de sa distribution sur de très grandes surfaces. Elle varie sensiblement selon les auteurs et les zones géographiques couvertes (Europe sans l'ouest de la Russie, Europe, Europe et Sibérie). Selon BIRDLIFE INTERNATIONAL [bg2], la population européenne (Russie non comprise) ne serait pas menacée et compterait de 9 500 à 18 500 couples. Plus récemment, DELANY & SCOTT [bg18] donnent une population européenne, ouest de la Russie comprise, de 39 000 à 80 000 couples. La population mondiale (Europe et Sibérie) serait de 85 000 à 420 000 couples selon BIRDLIFE INTERNATIONAL [bg2]. L'estimation était de plus de trois millions selon HAGEMEIJER & BLAIR [bg30], très probablement surestimée [7]. Tous ces auteurs s'accordent à dire que les populations Norvégiennes et Russes sont stables, alors que les populations Suédoises et Finlandaises déclinent depuis les années 1990.

En France, le Bécasseau de Temminck est rare en migration et très rare en hivernage. Les observations sont synthétisées depuis 2000 par le Comité de suivi des Migrateurs Rares [12], permettant de mieux cerner son statut. Annuellement, 200 à 500 oiseaux sont observés, principalement sur la bordure méditerranéenne (la Camargue totalise selon les années jusqu'à 50% de l'effectif national), mais aussi sur la côte atlantique, le Nord-Pas-de-Calais et l'est de la France [12; 13; 14]. Le manque de recul de ces observations ne permet pas d'évaluer de tendance au niveau national.

Menaces potentielles

Sur les sites de haltes migratoires et les zones d'hivernage, les principales menaces sont la destruction des habitats (disparition des zones humides), les dérangements humains et l'abandon du pâturage sur les prairies littorales.

Propositions de gestion

La principale proposition de gestion à préconiser est la sauvegarde des zones humides littorales, principaux sites de haltes migratoires du Bécasseau de Temminck en France. Alors que la mise en réserve offre à l'espèce des espaces de quiétude et des habitats favorables, le maintien des prairies humides comportant des surfaces d'eau libre en période de passage apparaît essentiel, les oiseaux se distribuant dans les grandes zones de marais. La protection des prairies et le maintien des niveaux d'eau élevés sont prévus dans les mesures agri-environnementales et méritent une extension à l'ensemble des espaces prairiaux des marais.

Etudes et recherches à développer

Depuis la prise en compte de cette espèce par le Comité de suivi des Migrateurs Rares (CMR) en 2000, elle est mieux suivie en France.

Il convient de poursuivre l'étude de la migration de cette espèce peu abondante sur notre territoire, en déterminant les principaux sites accueillant l'espèce, en évaluant les effectifs en transit et la phénologie de migration.

Bibliographie

1. BOILEAU, N. & DELAPORTE, P. (1998).- Hivernage du Bécasseau de Temminck *Calidris temminckii* en France. *Ornithos* 5(1): 18-21.
2. FLINT, V.E. (1973).- *Fauna and ecology of waders*. Moscow University Press, Moscow
3. GEROUDET, P. (1982).- *Limicoles, Gangas et Pigeons d'Europe*. Vol. 1. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, Suisse. 397 p.
4. GINN, H.B. & MELVILLE, D.S. (1983).- *Moult in Birds*. British Trust for Ornithology. BTO Guide 19. 112 p.
5. GLUTZ VON BLOTZHEIM, U.N., BAUER, K.M. & BEZZEL, E. (1975).- *Handbuch der Vögel Mitteleuropas*. Band 6 : *Charadriiformes* (1. Teil). Akademische Verlagsgesellschaft, Wiesbaden. 840 p.
6. KIRBY, J., WEST, R., SCOTT, D., DAVIDSON, N., PIERSMA, T., HOTKER, H. & STROUD, D.A. (1999).- *Atlas of Wader Populations in Africa and Western Eurasia*. Phase 1. Consultation Draft. A report from the International Wader Study Group (WSG) to Wetlands International in support of the African-Eurasian Migratory Waterbird Agreement (AEWA). International Wader Study Group, Peterborough.
7. KIRBY, J., WEST, R., SCOTT, D., DAVIDSON, N., PIERSMA, T., HÖTKER, H. & STROUD, D.A. (in prep).- *Atlas of Wader Populations in Africa and Western Eurasia*. WSG/AEWA
8. MESSAGE, S. & TAYLOR, D. (2005).- *Waders of Europe, Asia and North America*. Helm Field Guides, A & C Black Publishers Ltd, UK. 224 p.

9. PRATER, A.J., MARCHANT, J.H. & VUORIEN, J. (1977).- Guide to the identification and ageing of Holarctic Waders. British Trust for Ornithology. BTO Guide 17. 168 p.
10. SCOTT, D. (1999).- Report on the Conservation Status of Migratory Waterbirds in the Agreement Area. AEWA Report, Technical Series N°1, Wetlands International, Wageningen. 147 p.
11. THORUP, O. (2000).- Breeding waders in Europe. International Wader Studies 14. International Wader Study Group, U.K. 142 p.
12. ZUCCA, M. & le CMR (2004).- Les observations d'oiseaux migrateurs rares en France. 1er rapport du Comité des Migrateurs Rares (juillet 2000-juin 2001). Ornithos 11(5): 193-213.
13. ZUCCA, M. & le CMR (2005).- Les observations d'oiseaux migrateurs rares en France. 2ème rapport du Comité des Migrateurs Rares (janv. 2001-déc. 2002). Ornithos 12(5): 233-260.
14. ZUCCA, M. & le CMR (2007).- Les observations d'oiseaux migrateurs rares en France. 3ème rapport du Comité des Migrateurs Rares (janv. 2003-déc. 2004). Ornithos 14(1): 2-33.